
Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Damase, tenue au 18 rue Centenaire à Saint-Damase, le **18 novembre**, à 13h00, sous la présidence de Monsieur Martin Carrier, maire.

Sont présents : Monsieur Nelson Lavoie, conseiller # 1
Madame Chantale Gendron, conseillère# 4
Monsieur Bruno Robichaud, conseiller # 6

Sont absents :

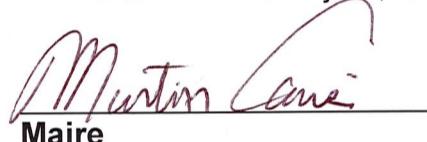
Secrétaire d'assemblée : Madame Vanessa Ruest-Vignola,
directrice générale et secrétaire-trésorière

Formant quorum, l'assemblée est déclarée ouverte par le président.

182-20

ORDRE DU JOUR ET PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par Madame Chantale Gendron d'accepter à l'unanimité l'ordre du jour, de laisser ouvert l'item varia ouvert



Martin Carrier
Maire

183-20

Administration

Un malentendu a eu lieu avec Monsieur André Pâquet pour de la tôle usagée. Ce dernier ayant payé une somme de 100\$ au paravent s'est vu recevoir une facture supplémentaire pour corriger le montant dû. Cette facture s'est élevée à 296.90\$. Pour un total de 396.90\$ payé.

Il est proposé par monsieur Bruno Robichaud et résolu à l'unanimité de clore ce dossier ainsi et prendre cet incident comme un exemple pour le futur.

- L'ancien bureau de la directrice générale est annoncé pour la vente jusqu'à la mi-décembre.
- Une offre d'emploi sera mise en ligne pour combler les congés des employés de voirie

184-20

Travaux publics

Il est proposé par madame Chantale Gendron et résolu à l'unanimité de procéder à l'achat d'un siège de camion vendu par la municipalité de Saint-Noël au prix de 500\$ et de procéder à l'achat de nouveaux pneus pour le Western.

185-20

Levée d'assemblée

Il proposée par monsieur Bruno Robichaud et résolu à l'unanimité de levée l'assemblée à 14h13.